

# Le temps de se mettre au vert



Et aussi :



**LE BUDGET**  
de l'année 2018



**PLACE DE LA MAIRIE**  
Les travaux



**ZOOM**  
Séjourner à Gillonnay



**L'AGENDA**  
des manifestations



## SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie  
38260 Gillonnay  
☎ 04 74 20 53 44

✉ [mairie@gillonnay.fr](mailto:mairie@gillonnay.fr)

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme... ) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 13h30 - 16h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

**i** Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.



### Horaires d'été

#### JUILLET

Le secrétariat de mairie sera **fermé les après-midi** des :

- vendredi 13 - mercredi 18
- mercredi 25 - lundi 30

#### AOÛT

Le secrétariat de mairie sera **ouvert** :

- mercredi 1<sup>er</sup> 13h30 - 16h30
- vendredi 3 09h - 12h
- lundi 6 09h - 12h
- mercredi 8 13h30 - 16h30
- vendredi 10 09h - 12h
- vendredi 17 09h - 12h

**Il sera fermé du 13 au 16 août.**

**Reprise des horaires normaux à compter du 20 août.**

## NUMÉROS UTILES

École .....04 74 20 24 27  
 Services périscolaires ...04 74 20 31 03  
 Bibliothèque.....04 74 20 52 23  
 Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46  
 Service des eaux.....04 74 20 86 73  
 SAMU .....15  
 Gendarmerie.....17  
 Pompiers .....18

## DES CONSEILS POUR LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX



Une permanence mensuelle de conseil aux propriétaires d'animaux est proposée dans les locaux de Bièvre-Isère Communauté à Saint-Étienne de Saint-Geoirs.

Elle est assurée par Serge Lopez de l'association Dakтари.

Sur rendez-vous au ☎ 04 76 93 51 46



## DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Tout apiculteur possédant au moins une ruche doit, chaque année, remplir une déclaration entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.

Ceci afin d'assurer une meilleure gestion sanitaire des colonies d'abeilles, de mieux connaître l'évolution du cheptel apicole et de mobiliser les aides européennes pour la filière française.

La déclaration concerne toutes les colonies, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

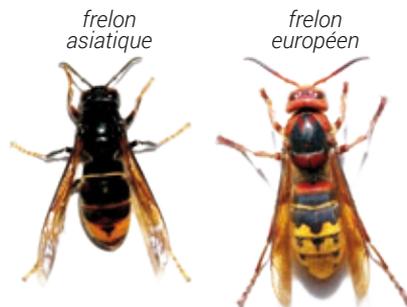
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne est accessible sur le site [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



☎ 01 49 55 82 22

ou ✉ [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

## FRELON ASIATIQUE



Introduit en France il y a une quinzaine d'années, le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Prédateur avéré d'insectes, il représente une véritable menace pour la biodiversité et pour les abeilles.

Afin de maintenir sa population à un niveau acceptable, un dispositif de surveillance et de lutte a été mis en place au niveau régional, pour repérer les nids et les faire détruire par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices, en fin d'automne.



Pour identifier les individus et les nids, se référer au site : [frelonasiatique.mnhn.fr/identification/](http://frelonasiatique.mnhn.fr/identification/)



Pour signaler la présence d'un nid, contacter :

Le GDS 38 : - ☎ 09 74 50 85 85

- ✉ [info@gds38.asso.fr](mailto:info@gds38.asso.fr)

Le Fredon 38 : ☎ 04 74 86 40 68

## DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLAGE



Collecte des **ordures ménagères**  
Elle a lieu le jeudi matin à partir de 3h00. Si le jeudi est férié, la collecte est en général reportée au lendemain.



Emplacements des **conteneurs de tri sélectif** :

- place de la vogue
- près des HLM, rue de Battines



**Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André**

- lundi : 14h - 18h
- mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
- mercredi et samedi : 9h - 18h.

Déchets acceptés : déchets verts, encombrants, déblais et gravats, batteries auto, huiles ménagères et minérales, métaux ferreux, papiers et cartons, pneus, bois, polystyrène, produits phytosanitaires, peintures, ampoules et néons, radiographies, plastiques et PVC, déchets d'équipements électriques et électroniques, vêtements et chaussures.

☎ 04 74 20 33 03.

**Déchèterie du Liers à Nantoin**

- lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h
- mardi : 14h - 18h
- samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

☎ 04 74 54 13 73.



**Feux de déchets verts**

Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental. *Arrêté préfectoral du 18 novembre 2013.*

## LA RESSOURCERIE DE BIÈVRE-VALLOIRE

Elle récupère tout ce qui est susceptible d'être recyclé, sur son site ou par des collectes au domicile des particuliers.

Après remise en état, les objets sont vendus dans son magasin, 200 route du village à St-Pierre de Bressieux, ouvert :

- le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- le samedi de 10h à 16h30.



☎ 04 27 69 00 62  
☎ 06 35 55 31 07

🌐 [www.laressourcerie-bv.fr](http://www.laressourcerie-bv.fr)



Cette année, la tranquillité estivale du centre du village sera troublée par le chantier de sécurisation de la rue du Bourg et de restructuration de la place de la mairie. Nous avons bien sûr programmé les travaux pendant les vacances scolaires afin ne pas perturber les cours. Pendant cette période, l'accès à la mairie sera modifié. Vous en trouverez les détails dans les pages qui suivent et nous nous tenons à votre disposition pour vous donner plus d'informations si vous en éprouvez le besoin.

Dès la rentrée, il nous faudra adopter de nouvelles habitudes pour profiter au mieux des avantages de cette nouvelle configuration des lieux, de ce nouveau centre village, modernisé, plus esthétique, conçu pour sécuriser les déplacements des habitants et favoriser la rencontre entre eux.

Ce projet est le plus important de notre mandat. Il s'inscrit dans le souhait de l'équipe municipale de rendre le village le plus agréable possible. Ce qui passe par la qualité de notre environnement dans son acceptation la plus large. Nous vous avons souvent alertés des nuisances et incivilités qui perturbent notre quotidien. Nous avons constaté des efforts, notamment au niveau des désagréments causés par la présence de déjections canines, qui, sur certains sites ont quasiment disparu.

Que vous restiez à Gillonnay ou que vous partiez à la découverte d'autres horizons, je vous souhaite de profiter au mieux de cet été.

Jean-Louis Didier  
Maire

## BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

*Directeur de publication*  
Jean-Louis Didier, maire.

*Conception, rédaction et mise en page*  
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

*Photos*  
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély,  
Festival Berlioz.

*Comité de lecture*  
Francine Ehrler, Claudine Guillaud, Jean-  
Paul Jullien-Vieroz, Emmanuelle Pinto,  
Fernand Rabatel.

*Couverture*  
Cabanes en osier vivant sur la zone de loisirs

*Impression*  
Imprimerie Rochat, S' Étienne de S'-Geoirs.

juillet  
2018

Dans ce numéro :

Infos pratiques . . . . .	p.2	Le scolaire et le périscolaire	p.7
Éditorial, sommaire . . . . .	p.3	Ramène ta graine . . . . .	p.8 et 9
La vie municipale . . . . .	p.4	La vie du village . . . . .	p.10
Le budget 2018 . . . . .	p.5	Zoom :	
Les travaux . . . . .	p.6	Séjourner à Gillonnay . . . . .	p.11
		Agenda des manifestations	p.12



# La vie municipale

## LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

Une trentaine de personnes assistait, devant le monument aux morts, à la commémoration du 8 mai 1945, aux côtés des porte-drapeaux, Georges Brut et Jean Pellet, représentant les associations d'anciens combattants.

Après le dépôt de la gerbe et le respect de la minute de silence, le maire Jean-Louis Didier a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Et Pierre Bellier celui de l'Union Française des Associations de Combattants.

La cérémonie s'est clôturée par un apéritif convivial à la salle Saint-Maurice.



## CHARLINE EN SERVICE CIVIQUE À L'ÉCOLE



Charline Andrey a effectué cette année un service civique à l'école, profitant du fait que cet engagement volontaire proposé aux jeunes de moins de 25 ans a récemment été étendu au milieu scolaire.

« Je voudrais passer un CAP petite enfance. Le service civique me permettait d'acquérir une expérience en travaillant avec des enfants ». Parfaitement à l'aise dans ce milieu professionnel, Charline a accompagné des élèves dans l'apprentissage de la lecture, d'autres dans la préparation d'une pièce de théâtre et a secondé les enseignantes dans les petites tâches du quotidien.

« Cela m'a confortée dans l'idée de ce que je veux faire plus tard. Le service civique est une bonne chose. Et c'est un «plus» sur un CV ».

## ÉTAT CIVIL 2017

Dans la rubrique État Civil publiée dans le bulletin municipal de mars, il n'était pas fait mention de la naissance, le 5 décembre 2017, de Lilia Ben Seddik Cabrera, fille de Mehdi et d'Anaïs Breton. Nous réparons aujourd'hui cet oubli en présentant nos excuses à sa famille.

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE

**MES DÉMARCHES**  
à portée de clic!



## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Depuis l'an dernier, les demandes de délivrance ou renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport doivent être déposées auprès d'une commune équipée d'un dispositif de recueil des données biométriques.

Les plus proches sont celle de La Côte Saint-André et celle de Saint-Étienne de Saint-Geoirs qui assure depuis peu ce service.



[www.lacotesaintandre.fr](http://www.lacotesaintandre.fr)



[www.ville-sesg.com](http://www.ville-sesg.com)



## 11 NOVEMBRE 1918

En novembre prochain, la mairie commémorera officiellement le centième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, notamment en organisant une exposition.

Les personnes souhaitant s'impliquer à ses côtés ou confier des documents d'archives sont invités à participer à la réunion qui aura lieu le 21 septembre à 20h en salle des associations, ou à contacter le secrétariat de mairie :

☎ 04 74 20 53 44



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est ouverte au public le lundi et le mardi de 16h30 à 18h00, le mercredi de 15h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

La carte d'adhésion est de 10 € par famille ; elle est gratuite pour les moins de 25 ans.

Elle donne accès à toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau de Bièvre-Isère et à leur catalogue commun.



Du 9 juillet au 3 septembre, la bibliothèque sera ouverte uniquement le samedi matin.



☎ 04 74 20 52 23 aux heures de permanence  
ou [bibliotheque@gillonnay.fr](mailto:bibliotheque@gillonnay.fr)



## LE VOTE DU BUDGET

Préparé par les différentes commissions, le budget primitif 2018 était voté à l'unanimité par le conseil municipal, le 29 mars dernier, sur les bases suivantes, en dépenses et recettes :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET	<b>605 000 €</b>	<b>685 500 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil votait à la majorité moins une voix l'augmentation de 1% des taux d'imposition qui sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 10,46% soit un produit de 124 579 €
  - Taxe foncier bâti : 16,32% soit un produit de 141 396 €
  - Taxe foncier non bâti : 61,43% soit un produit de 46 748 €
- Le produit fiscal attendu est de 312 723 €

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

	€	%	légende
Charges générales ( <i>fournitures, entretien des bâtiments et voirie, assurances...</i> )	210 200	34,74	
Charges de personnel	255 000	42,15	
Autres charges ( <i>indemnités élus, subventions aux associations, participations intercommunales...</i> )	57 100	9,44	
Charges financières ( <i>remboursement intérêts emprunts</i> )	23 400	3,87	
Dépenses imprévues	9 300	1,54	
Virement à la section investissement ( <i>autofinancement</i> )	50 000	8,26	
<b>TOTAL</b>	<b>605 000</b>		



### RECETTES

	€	%	légende
Produits des services ( <i>redevances occupation domaine public...</i> )	39 000	6,45	
Impôts et taxes ( <i>taxes foncières et d'habitation, taxes sur l'électricité, droits de mutation...</i> )	320 200	52,93	
Dotations et participations ( <i>État, Département...</i> )	218 000	36,03	
Autres produits de gestion courante ( <i>location bâtiments, remboursements de charges...</i> )	27 800	4,60	
<b>TOTAL</b>	<b>605 000</b>		



## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

	€	%	légende	
Reste à réaliser du budget 2017	59 700	8,71		
Frais d'études ( <i>requalification centre-village, Espace Gyltiss, trottoirs et quai bus.</i> )	14 300	2,09		
Acquisitions mobiliers, matériels ( <i>école, secrétariat, services techniques...</i> )	18 800	2,74		
Acquisition terrains	15 000	2,19		
Travaux	<i>Voirie, sécurité, signalisation, trottoirs sud RD73, quai bus...</i>	73 950	10,79	
	<i>Réseaux éclairage public, enfouissement lignes, eaux pluviales</i>	27 000	3,94	
	<i>Bâtiments (Espace Gyltiss : mise aux normes et toiture, monument aux morts...)</i>	101 950	14,87	
	<i>Requalification centre-village</i>	310 000	45,22	
Remboursement d'emprunts	64 300	9,38		
Opération financière	500	0,07		
<b>TOTAL</b>	<b>685 500</b>			



### RECETTES

	€	%	légende
Report excédent investissements 2017	101 955	14,87	
Emprunts	364 500	53,17	
Fonds divers ( <i>fonds compensation TVA, taxes d'équipement, excédent fonctionn' 2017 capitalisé...</i> )	142 045	20,72	
Subventions/participations	26 500	3,87	
Opération financière	500	0,07	
Virement de la section fonctionnement	50 000	7,29	
<b>TOTAL</b>	<b>685 500</b>		





# Les travaux

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX



En préliminaire aux travaux de sécurisation de la rue du Bourg et de la restructuration de la place de la mairie, l'enfouissement des réseaux de

distribution électrique, d'éclairage public, de téléphonie et de fibre optique a été effectué au printemps sur le tronçon de la rue du Bourg allant de la RD 73 à l'entrée du parking de l'école.

L'an prochain, il le sera sur sa partie nord allant jusqu'à la rue de Battines.

## CHEMINEMENT PIÉTON

Un cheminement piéton a été aménagé sur une bande de terrain d'une largeur de deux mètres acquise au préalable par la mairie, entre l'extrémité de l'allée du Vercors et la rue du Bourg à hauteur du parking de l'école.

Il a pour objectif de sécuriser le déplacement des enfants du quartier de

Battines se rendant à l'école, de leur éviter d'emprunter un tronçon de rue étroit et de passer à proximité d'un croisement de routes dangereux.

Le montant des travaux s'élève à un peu plus de 6 000 €



## RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION



Le 28 mars, une trentaine de personnes assistait à la réunion publique d'information sur les travaux de sécurisation et de réaménagement des abords de la mairie.

Jean-Louis Didier, maire, présentait la configuration actuelle du centre-bourg. Jean-Paul Jullien-Vieroz, adjoint à l'urbanisme rappelait les objectifs du projet qui sont de moderniser et sécuriser le secteur, lui donner une identité visuelle, mettre en valeur le bâti, restructurer les espaces verts...

Les maîtres d'oeuvre, Pedro Andrade-Silva, l'architecte-paysagiste et Frédéric Wolfangel, du bureau d'études Beaur, déroulaient les différentes tranches des travaux.

La présentation était dans l'ensemble bien perçue par un public très à l'écoute qui reconnaissait la pertinence du projet, notamment en terme de sécurité et demandait des précisions, entre autres sur le stationnement pour se faire une meilleure idée de la future configuration des lieux.

## LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES PUBLICS

La législation découlant du Plan Ecophyto élaboré lors des « Grenelle de l'environnement » interdit l'usage des produits phytosanitaires dans les lieux publics depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette interdiction devrait s'étendre aux particuliers et jardiniers amateurs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Dans ce contexte, la mairie a entamé la réflexion avec les services techniques municipaux sur l'élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces public. Ses objectifs sont de :

- développer les solutions alternatives à ces produits
- gérer et valoriser les déchets
- optimiser le temps de travail du personnel
- informer la population des dangers de certaines pratiques en faisant appel à leur bon sens.

Dans un premier temps, un état des lieux sera effectué pour établir une cartographie par zonage (grandes surfaces, espace de prestige, espace rustique ou naturel) afin de définir les nouveaux objectifs d'entretien. Les habitants pourront être associés à la démarche dans l'optique aussi de tisser des liens et de créer un « esprit village ».

En adoptant le désherbage manuel, la tonte régulière et le fleurissement de certains sites, les employés des services techniques ont d'ores et déjà réussi à limiter, voir abandonner l'utilisation de produits phytosanitaires sur plus de 7 km de voiries, bordures et trottoirs. Et en pratiquant le mulching, le compostage, le broyage et le paillage des massifs de la commune à recycler les déchets verts et de ce fait à réduire les apports en déchetterie.

## TRAVAUX CENTRE-VILLAGE : RESTRICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT



Pendant toute la durée des travaux, programmés de la mi-juin à la fin août, la circulation place de la Mairie et rue du Bourg sera interdite de la route du Dauphiné jusqu'au parking de l'école, excepté pour les riverains.



Le stationnement sera interdit sur la place de la Mairie. Il devra se faire sur les places de la bascule et de la Vogue ou sur le parking situé au nord de l'école.



À partir du 9 juillet, et jusqu'à la fin des travaux, l'accès à la mairie se fera par le portail de l'école primaire, depuis le parking de l'école. Le trajet sera ensuite balisé.



## DES ATELIERS PERCUSSIONS À L'ÉCOLE

Au cours du dernier trimestre, des ateliers de percussions et découverte corporelle ont été proposés à tous les élèves.

Ce projet d'école était encadré par Mathilde Dambricourt et Renaud Cholewa. En préambule, les deux animateurs avaient, en avril, offert aux enfants une représentation de leur dernier spectacle.

Pendant les sept séances, les musiciens en herbe se sont initiés aux percussions en utilisant des objets du quotidien (poubelles, manches à balais, boîtes métalliques...), leur voix et leur corps. Ce projet pédagogique a été financé par le Sou des écoles.



## LES ÉCOLIERS VISITENT LE PARC DES OISEAUX



Après avoir travaillé en cours d'année sur la thématique des oiseaux et plus particulièrement sur les rapaces de nos contrées, notamment avec Oriane Jouvel, animatrice à la LPO 38, les élèves ont visité fin juin le Parc des oiseaux des Dombes.

Les enfants ont été séduits par la diversité, la beauté et le ramage coloré des volatiles originaires du monde entier. Et plus encore par le spectacle et la traversée du labyrinthe végétal. Le financement de la sortie était également pris en charge par le Sou des écoles.

## LES ÉLÈVES AUX JEUX ATHLÉTIQUES DES ÉCOLIERS

Fin juin, la classe de CE2 et CM a participé aux 7<sup>èmes</sup> Jeux Athlétiques des écoliers organisés par le pôle sportif intercommunal, le club d'athlétisme côtois et l'Education nationale.

Au cours des deux journées, près de 600 élèves de 22 classes du territoire se sont succédé sur la dizaine d'ateliers de courses, sauts et lancers. Au terme des deux journées d'épreuves, des coupes étaient remises à chacune des classes.



## LES DERNIÈRES ACTIVITÉS NAP

Le retour, à la rentrée, à la semaine de quatre jours de classe marquera la fin des « Nouvelles Activités Périscolaires ». Elles avaient été mises en place il y a quatre ans, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Depuis l'année dernière, elles étaient proposées sur deux séances hebdomadaires d'une heure et demie. Au cours de la dernière session de l'année scolaire, les enfants ont participé à des ateliers de pâtisserie, roller, activités nature, jeux d'extérieur.



Un groupe a suivi un apprentissage de chant choral pour intégrer la chorale d'enfants « À travers chants » qui donnera en concert l'œuvre « L'homme qui plantait des arbres », le dernier jour du festival Berlioz, sur la scène du château Louis XI.

## LA FIN DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association des familles a géré pendant des décennies les services périscolaires.

La tâche s'avérant de plus en plus difficile pour l'équipe de bénévoles, la mairie municipalisait ces services en début d'année dernière.

L'association, dissoute, clôturait symboliquement son existence en mars dernier, lors d'un moment festif au cours duquel elle offrait des jeux et matériel pédagogique aux services périscolaires, des fleurs à son personnel. Et remettait à la présidente du Sou des écoles un chèque de 1000 €, correspondant à l'argent restant en caisse.



# Plus de 400 personnes

Le 1<sup>er</sup> week-end de juin, la bibliothèque organisait la manifestation « Ramène ta graine ». Une journée festive sur le thème de la nature et du jardin, imaginée par Ghislaine et Sandrine, bibliothécaires à Viriville et Roybon qui en avaient organisé les deux premières éditions en novembre 2016 et en avril 2017.

Le vendredi, les projections, après l'école, du film « Patate et le jardin potager » et en soirée du documentaire « Pierre Rabhi, au nom de la terre » attiraient chacune une quarantaine de spectateurs à la salle des fêtes (2). Le samedi, dans une ambiance champêtre et chaleureuse, les visiteurs se sont retrouvés nombreux dans la cour de l'école et le pré voisin. Pour participer aux ateliers de construction d'hôtels à insectes (6), découverte du jardinage (10), construction de cabane en osier, élaboration d'une graine remplie d'idées positives (11), reconnaissance de plantes (3), initiation à la

permaculture (4). Pour s'entretenir avec les animateurs des stands d'apiculture, de la LPO 38 et de Bièvre-Liers Environnement. Pour admirer les dessins naturalistes de Franck Boissieux (7), le travail des vanniers (9) et dans la salle des fêtes la superbe exposition du club de bonsaïs de Saint-Hilaire de la Côte (12). Et aussi pour échanger des plantes sur le jardi-troc (8) et alimenter la grainothèque. En parallèle, le jury du concours de confitures (5) décernait le premier prix à Julie Favreau-Grolleau devant la classe de Ghislaine Vadon (14). Maurice Emptoz recevait le prix de la photo du plus beau jardin et l'école maternelle celui du plus bel épouvantail (13).

Une réussite pour l'équipe de la bibliothèque et ses partenaires, la mairie, l'école, les associations et les habitants du village, saluée par les élus lors de la visite officielle (15-16-17).





## LE 1<sup>ER</sup> PRIX DU CONCOURS : Confiture de tomate verte, orange et citron de Julie Favreau-Grolleau

*Recette idéale pour utiliser les tomates vertes ou un peu jaunes qui « traînent » dans les jardins et ne peuvent plus mûrir en début d'automne.*

### Ingrédients :

2kg net de tomates vertes ou jaunes  
1 citron et 2 oranges non traités  
1,4 kg de sucre (plutôt de canne)

### Préparation :

Couper les tomates, retirer les pépins, découper en dés.  
Brosser sous l'eau citron et oranges, couper en fines lamelles la peau et la chair, retirer les pépins.  
Mettre le tout dans une marmite avec le sucre, et laisser macérer au moins 12 heures (une nuit).  
Cuire à feu doux jusqu'à obtenir une petite ébullition.  
Écumer.  
Laisser cuire de 2 à 3 heures, jusqu'à obtention de la consistance voulue.  
Verser dans des pots ébouillantés au préalable (ainsi que les couvercles)  
Fermer et retourner les pots.





## UNE FÊTE FORAINE, DES RANDOS ET DES BOUDINS

À Pâques, la place de la vogue connaît une animation inhabituelle. Dès le milieu de la semaine précédente, les forains y installent leurs manèges et leurs stands en prévision des festivités du week-end, appréciées des petits et des plus grands.

Le Lundi de Pâques, le Gillonnay Cyclo Club investissait à son tour la place. Dès les premières heures de la matinée, toute l'équipe de bénévoles était en place pour accueillir et accompagner les près de trois cents cyclotouristes et la centaine de randonneurs pédestres se présentant au départ des circuits tracés à leur intention.

En parallèle, les charcutiers du village se retrouvaient derrière la chaudière pour élaborer à partir d'une centaine de litres de sang, plus de trois cents mètres de boudins qui trouvaient rapidement preneurs. Tout comme les pognes cuites au feu de bois également proposées à la vente. Un rendez-vous convivial qui attire toujours autant de monde et figure parmi les temps forts de la vie du village.



## LA « D73 » EN VERSION RÉDUITE

L'espace Gyltiss étant pour l'instant fermé au public, l'exposition collective « Au long de la D73 » réunissant chaque année les œuvres d'artistes domiciliés dans les communes traversées par la RD 73 et celles d'un artiste invité s'est tenue le jour de Ramène ta graine en salles du conseil et des associations.



Une dizaine d'artistes présentait ses tableaux, dessins, photos, sculptures et poteries. Pour le plus grand plaisir des habitués et autres visiteurs. L'exposition retrouvera l'an prochain sa formule habituelle à l'espace Gyltiss et déclinera le thème « Frontières » autour des œuvres de la sculptrice Sophie Avenier.

## MATHIAS ALLÉLY EXPOSE À RENAGE

Passionné depuis l'enfance par la photographie, Mathias Allély s'est depuis engagé dans une démarche artistique quasi picturale.

Parmi ses sources d'inspiration, figurent en bonne place les fruits et les légumes scénarisés en « Portraits potagers ».

Dans le cadre des 30<sup>èmes</sup> Rencontres Photographiques Internationales du Voironnais, Mathias expose actuellement une série de ces portraits au restaurant Les Terrasses à Renage.



**i** L'exposition sera visible jusqu'à fin août, de 9h à 22h. Les mercredis et dimanches de 9h à 17h ; fermé les lundis. Entrée libre.

## AUTOMNE ENSOLEILLÉ : LA VISITE À L'ANCIENNE PRÉSIDENTE

Pendant de nombreuses années, Henriette Berthinier fut la présidente active du club des aînés de l'Automne ensoleillé.

Désormais domiciliée à Saint-Barthélémy de Beaurepaire, elle a connu au cours de l'année écoulée de sérieux soucis de santé qui l'empêchent aujourd'hui d'assister aux manifestations organisées par l'association. Elle lui reste cependant très attachée et les adhérents l'ont nommée présidente d'honneur.

Au printemps, ses successeurs Jean Petit et Bernadette Bouget-Lavigne, les co-présidents lui rendaient visite, accompagnés de Marie-Claire, Christiane et Jacqueline, membres du conseil d'administration. De la part du club, ils lui remettaient une carte signée par tous et un joli cadeau.





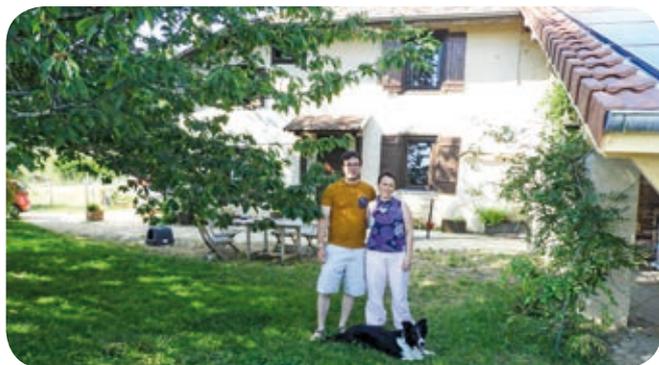
Dans le village, plusieurs formules d'hébergement sont proposées tout au long de l'année aux touristes, comme aux personnes appelées à séjourner sur le territoire dans un cadre professionnel,

le temps de passer des examens, à l'occasion, d'un événement festif ou familial ou d'une simple visite à des amis.

## LES CHAMBRES ET TABLES D'HÔTES

Ils ont en commun d'avoir restauré une maison traditionnelle de caractère et d'en avoir aménagé une partie pour y accueillir des hôtes toute l'année. Et d'être référencés Gîtes de France.

À flanc de coteau, Delphine et Patrick Boullier reçoivent depuis l'an dernier leurs hôtes « Au-dessus de Parady », dans une ambiance champêtre et dans l'une des plus anciennes maisons du village.



« Nous hébergeons beaucoup de personnes qui viennent travailler ponctuellement sur le territoire. Et une clientèle familiale qui nous connaît par le bouche à oreille. Elle apprécie l'accueil, la tranquillité, le panorama, la présence de nos chiens, chats, chèvres, cochons nains... »

La maison dispose de quatre chambres aux noms bucoliques, qui sont adaptées pour recevoir des personnes porteuses de handicap visuel ou auditif et à mobilité réduite. Les menus terroir et régionaux sont concoctés à partir de produits locaux. « On aime accueillir les gens ! » concluent de concert Delphine et Patrick.

**i** Au-dessus de Parady, 98 chemin des Ayes.  
☎ 04 74 79 33 39 / 06 15 96 83 52 🌐 : [www.adparady.fr](http://www.adparady.fr)

Au cœur du village, Francine et Jean Ménétrier ont ouvert « Plaine et colline » il y a tout juste neuf ans.

Parmi leur clientèle, « Des vacanciers qui font une halte sur la route du Sud ou des stations, des habitués du festival Berlioz, des pèlerins venus d'Australie et des États-Unis car on parle anglais ». Qui parfois deviennent des amis : « Ils sont séduits par l'accueil et par le fait qu'on leur présente les atouts du territoire. Certains restent parfois une semaine ».

Le jardin très fleuri est avenant. Trois chambres offrent un hébergement pour huit personnes. Derrière les fourneaux, Francine élabore une cuisine traditionnelle à partir de produits locaux. Et à la demande un repas créole.



« Ce qu'on apprécie, ce sont toutes les histoires personnelles qu'on nous raconte et qu'on trouve extraordinaires ».

**i** Plaine et colline, 173 rue du Bourg.  
☎ 04 74 53 20 65 🌐 : [www.plaineetcolline.com](http://www.plaineetcolline.com)

## GÎTES

### Gîte des 4 vents



Situé à Notre-Dame, tenu par Anne et Serge Monin-Veyrette, ce gîte pour 5 personnes comporte 2 chambres, piscine, salon de jardin... Il est labellisé 3 épis Gîte de France.

☎ 04 74 20 47 39  
🌐 : [www.aubergeaux4vents.com](http://www.aubergeaux4vents.com)

### Le cabanon

Chalet de 30m<sup>2</sup> avec terrasse ombragée, il se situe sur un terrain arboré dans une grande propriété. Indépendant, il dispose de toutes les commodités nécessaires, et peut accueillir 2 adultes et 2 enfants.



☎ 04 74 20 31 32  
✉ [gilgatel@free.fr](mailto:gilgatel@free.fr)

### GÎTE DE GROUPE

### Espace Montgontier



Bâtisse de caractère, sur un site bordé d'arbres avec panorama sur la plaine... Grandes salles, dortoirs aménagés en box, cuisine de collectivité. Pour réceptions, mariages, réunions de familles, classes vertes, événements culturels...

☎ 04 74 20 25 78  
🌐 : [www.montgontier.fr](http://www.montgontier.fr)



# L'agenda des manifestations

## « À travers chants »

### L'homme qui plantait des arbres

2 septembre, à 17h

Cour du château Louis XI, La Côte Saint-André

Oratorio laïque de Christine Mennesson d'après l'oeuvre de Jean Giono, dirigé par Nicole Corti.

Avec Serge Papagalli, récitant, et la chorale d'enfants « À travers chants ».

Organisé par le Festival Berlioz.

Infos : [www.festivalberlioz.com](http://www.festivalberlioz.com)



## 4<sup>ème</sup> édition du Biev'rathlon

16 septembre, à partir de 8h30

Aqualib et parking

Découverte familiale du triathlon.

Nouveauté : essais de vélos électriques et stand « mobilités alternatives ».

Organisé par Bièvre-Isère Communauté.

inscriptions dès le 1<sup>er</sup> août à l'accueil d'Aqualib ou

☎ 04 74 20 99 38 - ✉ [biev'rathlon@bievre-isere.com](mailto:biev'rathlon@bievre-isere.com)

## Randonnée du vin doux

4 octobre, à partir de 12h

Salle St-Maurice

Randonnée cyclotouriste

Dégustation du vin doux à l'arrivée

Organisé par le Gillonnay Cyclo Club.

☎ 06 81 14 81 99

🌐 [www.gillonnay-cyclo-club.fr/](http://www.gillonnay-cyclo-club.fr/)



## Fête des marrons

Les 27 et 28 octobre

Montgontier

Randonnées pédestres et VTT, cross, trail et courses enfants.

Organisé par les associations du village.

☎ 06 81 36 97 71

🌐 [www.fetedesmarrons.fr](http://www.fetedesmarrons.fr)



## À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : 🌐 <http://tourisme-bievrevalloire.com>

## Office de tourisme :

5, place Berlioz, La Côte Saint-André

☎ 04 74 20 61 43 ✉ [contact@terresdeberlioz.com](mailto:contact@terresdeberlioz.com)

- mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 14h - 17h

- mercredi et samedi : 9h - 12h30

- dimanche, lundi et jours fériés : fermé